

De : samoundi M <samoundi@gmail.com>

Envoyé : mercredi 28 février 2024 16:44

À : PRISE EN CHARGE

Objet : Re: CONTRE VISITE

NJS/648

Je soussignée, Dr Samira MOUNDIRI, certifie avoir effectué une contre-visite pour MUPRAS RAM.

Nom et prénom : DERMOUNI Zohra

Matricule : 738

Date : 22/02/2024 15h

Adresse : Hopital Privé International Casablanca

Constatations et conclusion : patiente admise pour AEG et hémorragie digestive (hématémèse) .

Séjour : en réanimation 04jours du 17/02/2024 au 21/02/2024.

Examens et actes effectués :

Bilan biologique selon justificatifs

ECG

Imagerie : - TDM thoraco-abdomino-pelvienne TAP

- Echo cœur

Fibro+colonoscopie

Transfusion selon justificatifs

Pharmacie selon justificatifs

Honoraires prestataires : réanimateur, gastrologue,cardiologue .

C/C : Hospitalisation justifiée.

Bilans justifiés